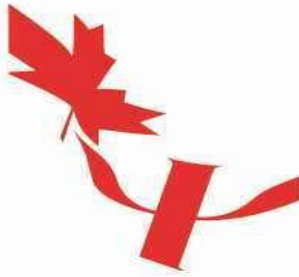


CANADIAN
PSYCHOLOGICAL
ASSOCIATION



SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DE PSYCHOLOGIE

LA PSYCHOLOGIE ET LE TSUNAMI

Introduction

La SCP a participé aux efforts pour venir en aide aux victimes du tsunami. Mais l'expérience vécue par l'association fut tout à fait différente des précédentes. En effet, à la différence des catastrophes qui ont touché le Canada ou l'Amérique du Nord (11 septembre, ouragans, inondations, écrasement d'avion) ou d'autres crises (SRAS, épidémie d'influenza), le tsunami a frappé à l'étranger. Ainsi, l'information directe et les services à dispenser aux Canadiens ici, au pays, ne sont pas une préoccupation importante. En revanche, la SCP a dû travailler avec d'autres organisations ou d'autres groupes pour appuyer davantage les efforts de secours à l'étranger.

Les réactions au Canada

Le gouvernement de l'Ontario, en collaboration avec l'Ordre des psychologues de l'Ontario et la division de l'Ontario de la Croix-rouge canadienne, a mis sur pied un service téléphonique d'urgence pour les familles des victimes du tsunami de l'Ontario. Nos félicitations à l'OPA et au gouvernement de l'Ontario pour leur réaction rapide à un besoin éprouvé ici, au pays.

Le Réseau canadien de soutien pour la santé mentale a rencontré des représentants du gouvernement fédéral afin de discuter du rôle que pourrait jouer le Réseau. Au terme de la discussion, on a décidé de réécrire certains documents produits par le Réseau qui traitent de catastrophes nationales dans le but de fournir de l'information aux Canadiens, au pays, et aux Canadiens qui sont à l'étranger. Ce travail est en voie d'être achevé.

Les réactions sur la scène internationale

La SCP a eu l'occasion de parler directement à des représentants du gouvernement fédéral et au personnel d'organismes de secours du rôle

des compétences et des connaissances en psychologie ainsi que du rôle des psychologues dans l'effort entrepris pour venir en aide aux victimes du tsunami. Malheureusement, la SCP a constaté que le gouvernement et les organismes de secours ne sont pas prêts à recourir aux psychologues et aux connaissances et compétences en psychologie pour les seconder dans leur intervention de première ligne. En d'autres mots, les Affaires étrangères, l'Agence canadienne de développement international, la DART, la Croix Rouge, etc. sont prêts à veiller, dans le cadre des premiers secours aux sinistrés, aux aspects physiques et biomédicaux et à la sécurité des populations touchées. Par la suite, et après avoir évalué la situation, ces organismes se penchent sur les aspects psychologiques. Cette situation met en évidence l'existence de préjugés culturels au Canada qui sont manifestes dans plusieurs aspects des soins de santé et du secours aux sinistrés.

Il est impossible d'imaginer que les victimes du tsunami n'aient pas vécu d'importants traumatismes psychologiques au moment où la vague a déferlé. Pour plusieurs, ce traumatisme s'est aggravé considérablement lorsqu'ils ont pris conscience de la gravité réelle des conséquences de la catastrophe. Un grand nombre de sinistrés ont perdu des membres de leur famille immédiate et élargie, quand ce n'est pas leur famille en entier, leurs réseaux de soutien social (voisins, villages et villes), les infrastructures gouvernementales et de services et leur assise économique. Les réseaux sociaux, qui sont efficaces et interviennent naturellement, aident les personnes à surmonter les effets psychologiques des catastrophes; mais dans plusieurs cas, eux aussi ont été dévastés.

L'objectif que la SCP poursuit en s'adressant aux organismes et au gouvernement fédéral consiste à donner de l'information et à offrir des services, quand on le lui demandera, ainsi qu'à encourager un dialogue plus ouvert pour aborder la question de l'insuffisance de services. Nous devons transformer en profondeur la façon dont le Canada réagit aux catastrophes pour garantir que les personnes touchées obtiennent rapidement les services de psychologie dont ils ont désespérément besoin.

La position de la SCP comprend les besoins suivants :

1. Information sur les aspects psychologiques des traumatismes à l'intention des victimes et des travailleurs locaux.
2. Formation et soutien pour les travailleurs locaux dans le but de les aider à « évaluer » leurs compatriotes, d'aider ceux qui sont capables d'aider et de diriger ceux qui sont incapables d'aider vers les services adéquats.

3. Mise sur pied de services secondaires appropriés dans le but de traiter les réactions psychologiques post-traumatiques des victimes.
4. Attention particulière sur les réactions psychologiques des enfants et des jeunes.
5. Information sur le développement communautaire et soutien pour reconstruire des réseaux sociaux et des collectivités viables.
6. Information sur les aspects psychologiques des traumatismes à l'intention des secouristes étrangers afin de les aider à reconnaître les signes et les symptômes que peuvent présenter les victimes, eux-mêmes et d'autres travailleurs, tant étrangers que locaux.
7. Services de soutien pour les secouristes locaux et les secouristes étrangers.
8. Intégration des connaissances et des compétences en psychologie dans des plans exhaustifs de secours aux sinistrés mis en œuvre par le gouvernement du Canada et les principaux organismes de secours. Cette intégration doit se faire dès la première intervention et se poursuivre selon les besoins et la pertinence.

Pour finir, la SCP, par l'entremise de Rodney Hancock de McFarlane Rowlands Insurance, a réussi à élargir temporairement la protection contre la faute professionnelle pour les psychologues canadiens qui sont inscrits à titre d'assurés au régime d'assurance de la SCP/CAPP et qui travaillent bénévolement hors de leur champ de compétence pour une courte période afin de participer aux secours aux sinistrés. Si vous êtes intéressé à profiter de cette protection supplémentaire, vous devez communiquer avec McFarlane Rowlands. La protection supplémentaire est accordée sur demande par la SCP. Il s'agit d'un avenant qui n'est assujéti à aucun coût; c'est pourquoi il n'y a pas eu ou il n'y aura pas de hausse de prime.

Si vous avez des suggestions ou des commentaires sur l'effort pour venir en aide aux victimes du tsunami, veuillez nous en faire part en nous écrivant à cpa@cpa.ca.